

## Motion présentée au CA du Collège Edouard Herriot le 24 Janvier 2011

Depuis 2007, la destruction de 62000 postes dans l'Education nationale a dévasté l'Ecole publique et aggravé les conditions d'exercice des missions des personnels qui sont au bord de la rupture. Certains travaillent sur deux, voire trois établissements.

En Eure-et-Loir, à la rentrée 2011 : on attend 547 (à actualiser) collégiens supplémentaires mais on annonce la suppression de 11 postes.

Au collège Edouard Herriot, on attend 25 élèves supplémentaires. Cela nécessiterait la création d'une classe.

Au lieu de cela , nous perdons 23 heures postes et 2 HSA. Les demi-groupes vont disparaître :

- En 5<sup>e</sup> , en SVT, Technologie et Physique.
- En 4<sup>e</sup> en Technologie.

Toutes les disciplines vont passer à l'horaire plancher. L'enseignement est réduit à sa plus simple expression :

- **1 prof, le plus d'élèves possible.**
- **1 élève, le moins d'heures de cours possible.**

Nous n'avons aucune raison d'accepter cette régression alors même qu'il apparaît dans les enquêtes internationales (PISA) que les performances du système éducatif français se dégradent et que les inégalités se creusent de façon dramatique.

En conséquence les (des) élus du Conseil d'Administration du Collège Edouard Herriot demandent des moyens en adéquation avec le nombre d'élèves afin d'assurer la prise en charge et la réussite de tous nos élèves.



ERROR: syntaxerror  
OFFENDING COMMAND: --nostringval--

STACK:

(Motion au CA du College Edouard Herriot le 24 Janvier 2011)  
/Title  
(  
/Subject  
(D:20110202134100)  
/ModDate  
(  
/Keywords  
(PDFCreator Version 0.8.0)  
/Creator  
(D:20110202134100)  
/CreationDate  
(Administrateur)  
/Author  
-mark-